

## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

### PROCÈS-VERBAL

Rencontre du conseil d'établissement

École Saint-Louis-de-Gonzague

15 février 2023, 18 h 30

En virtuel

#### Présences :

- Marie-Élaine Benoit, membre parent et vice-présidente
- Clothilde Brochot, membre parent
- Monique Fournier, membre parent et présidente
- Adrian Profitos, membre parent
- Sylvie Guénette, représentante enseignante
- France Verbeke, directrice

#### Absences :

- Claire Bourély, membre parent substitut
- Léonard Frachet, membre parent
- Marie-Claude Bérubé, représentante du personnel de soutien (SDG)

#### 1 Ouverture de l'assemblée (5 minutes)

1.1 Désignation d'un.e secrétaire

Marie-Élaine Benoit est désignée secrétaire.

1.2 Prise des présences et vérification du quorum

Le quorum est respecté.

1.3 Désignation d'un.e gardien.ne du temps

Sylvie Guénette est désignée gardienne du temps.

#### 2 Période réservée au public (10 minutes) s.o.

#### 3 Lecture et adoption de l'ordre du jour (5 minutes)

- Ajout du point 11.2 Semaine de la lecture – approbation

- Retrait du point 6.2 Résolution #2022-2023\_003\_001 pour la répartition des montants reçus par l'établissement pour les mesures dédiées et protégées – adoption

Clothilde Brochot propose l'adoption de l'ordre du jour, Adrian Profitos appuie. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

#### **4 Adoption et suivi du procès-verbal du 23 novembre 2022 (10 minutes)**

##### **Point 6.1 Budget**

- Suivi des coûts engendrés par le déclenchement accidentel de l'alarme d'incendie : selon la directrice, il y a eu une entente avec le CSSDM selon laquelle lorsque des alarmes d'incendie sont déclenchées inutilement, l'école paie la moitié des coûts et le CSSDM l'autre. Dans un cas, le système avait été mal activé par l'entrepreneur lors des travaux. Celui-ci remboursera les frais.

- Il n'y aurait plus de factures impayées.

- L'école dispose de 23 000\$ pour des services de tutorat aux élèves. Le tutorat est offert à Terrasse Mercure le mercredi. Il devrait rester un peu d'argent pour faire également du tutorat à Pavillon Rachel. Deux enseignantes ont aussi proposé de faire du tutorat avec leur classe.

- Marie-Claude Bérubé avait demandé s'il y avait un budget dans les mesures dédiées pouvant servir à acheter des tables à pique-nique pour la cour d'école. Le budget « École, on bouge! » doit être utilisé pour l'achat de matériel renouvelable qui fait bouger les enfants (ballons, etc.). Les deux tables en avant sont très peu utilisées. Mme Verbeke propose de demander aux enseignants et enseignantes leur accord pour les déplacer dans la cour.

##### **Point 6.6 Sécurité aux abords de l'école :**

Une requête pour modifier le feu de circulation coin Fullum et Rachel a été déposée à la Ville. En décembre, la directrice par intérim et la présidente du CÉ ont participé à la marche en hommage à la petite Marja et discuté avec la mairesse ainsi qu'avec la conseillère Marianne Giguère, responsable du dossier de la mobilité et de la sécurité. Celle-ci a assuré que la signalisation serait modifiée, sans toutefois être en mesure de donner une date.

Une manifestation nationale, à laquelle des parents de l'école ont participé, a eu lieu le 24 janvier 2023 aux abords des écoles pour demander la mise en place de mesures pour en assurer la sécurité.

##### **Point 9.1 Activité de levée de fonds pour les finissant.e.s**

- Caroline du service de garde aurait amassé 700,25\$. À préciser quelle part provient de la vente de vêtements de friperie, quelle autre du marché de Noël.

Adrien Profitos propose l'adoption du procès-verbal du 23 novembre 2023, Clothilde Brochot appuie. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

#### **5 Modalités de fonctionnement du CÉ (5 minutes)**

##### **5.1 Calendrier et modalités des rencontres – information**

Un CÉ extraordinaire sur le projet d'embellissement de la cour aura fort probablement lieu le mercredi 8 mars 2023 (sous réserve d'avoir reçu toutes les informations) dans le but de recueillir les réponses du CSSDM à toutes nos questions et d'établir une stratégie pour faire avancer le dossier.

Le dernier CÉ aura lieu le mercredi 14 juin 2023.

#### **6 Dossiers école et informations stratégiques (50 minutes)**

##### **6.1 Budget – adoption**

Mme Verbeke présente le budget. Le déficit constaté s'explique notamment par le fait que l'école compte deux pavillons, deux cours, ce qui a pour conséquence que plusieurs articles doivent être achetés en double. Elle doit aussi payer une partie des salaires de certains membres du personnel en congé maladie et de leurs remplaçant.e.s.

La mesure M50530 Embellissement de la cour affiche un montant de 57 029\$, dont feraient partie les 33 000 \$ inexistantes. À valider auprès du CSSDM : dispose-t-on réellement des 24 029 \$ restants?

Monique Fournier propose d'adopter le budget sous réserve des clarifications demandées et du retrait du montant de 33 000 \$ de la M50530. Clothilde Brochot appuie. Le budget est approuvé à l'unanimité avec les réserves mentionnées.

#### 6.2 Modalités d'application du régime pédagogique (grilles-matières) – approbation

Les grilles-matières et la grille-horaire sont présentées aux membres. Aucune modification n'a été apportée aux grilles.

Marie-Élaine Benoit propose l'approbation des grilles-matières et de la grille-horaire, Adrian Profitos appuie. Approuvées à l'unanimité.

#### 6.3 Consultation PÉVR 2023-2027 – consultation

Les membres du CÉ ont été consultés. Le document avec leurs commentaires sera transmis à la direction générale du CSSDM.

#### 6.4 Projet éducatif – suivi

La directrice présente les étapes d'élaboration du projet éducatif ainsi que les résultats de la rencontre du 25 novembre avec l'équipe-école et les résultats des élèves de l'école Saint-Louis-de-Gonzague dans les matières et compétences.

Les membres du CÉ soulèvent des questions de validité des résultats soumis par le CSSDM, notamment en raison de l'absence de critères uniformes d'évaluation.

Les axes d'intervention sur lesquels doivent s'élaborer les projets éducatifs sont : la lecture, l'écriture, le raisonnement mathématique et la résolution de problèmes.

Selon l'équipe-école et les résultats des élèves dans ces compétences, le français écrit demeure l'enjeu premier. Elle souhaite poursuivre les efforts déployés à travers les moyens mis en place pour améliorer l'écriture.

#### 6.5 Projet d'embellissement de la cour – suivi

Plusieurs questions subsistent, notamment sur les montants disponibles et les aménagements possibles en fonction de celui-ci. On déplore également un quatrième changement de chargé de projet et une difficulté à communiquer avec les responsables du dossier au CSSDM.

Comme ce dossier traîne depuis plus de cinq ans, la présidente propose de planifier une rencontre extraordinaire de CÉ à ce sujet en mars auquel sera convié le chargé de projet pour faire le point et établir un plan d'action.

#### 6.6 Changement de nom de l'école – suivi

Le changement de nom de l'école pour Jean-Paul-Riopelle a été entériné le 7 février 2023, lors de la réunion sur le PTRDI.

Le pavillon Rachel portera le nom de Bâtiment Saint-Louis-de-Gonzague en raison des règles de la toponymie.

#### 6.7 Demande de distribution de livres de la Banque TD – approbation

Chaque année, la Banque TD offre un livre à tous les enfants de première année.

La distribution de livres est approuvée à l'unanimité.

6.8 Critères de sélection de la direction d'établissement – information

Par souci d'efficacité, le document de consultation sera déposé en ligne et approuvé lors du CÉ du 5 avril.

**7 Activités et sorties éducatives (10 minutes)**

7.1 Rappel de la procédure d'approbation des activités – suivi

Le CÉ souhaite que, lors des sorties à Montréal, l'utilisation de l'autobus nolisé de la STM soit en tout temps privilégiée aux autobus scolaires, qui coûtent beaucoup plus cher.

Le CÉ demande aussi à la direction de rappeler à l'équipe-école que toutes les sorties éducatives et les activités de levées de fonds doivent être approuvées au préalable par le CÉ avant que celles-ci aient lieu ou que des fonds soient engagés. Les dates de rencontre devraient être connues de l'équipe-école.

7.2 Sortie Maison théâtre du 15 décembre – approbation à inscrire au procès-verbal

La sortie à la Maison théâtre du 15 décembre 2022 a été approuvée à la majorité en ligne le 6 décembre 2022.

Les membres parents se sont toutefois interrogés sur le choix de l'autobus scolaire, comme mode de transport, qui entraîne des coûts substantiels et souhaitent que soit réévaluée l'utilisation de l'autobus scolaire pour de courtes distances desservies par les autobus nolisés de la ville.

7.3 Sorties éducatives à venir – Approbation

Les sorties éducatives suivantes sont présentées au CÉ :

- Sortie au planétarium pour les maternelles et prématernelles le 17 février en autobus nolisé;
- Sortie à la Maison théâtre pour le préscolaire le 31 mars en autobus nolisé;
- Sortie au Musée Ramsay avec la navette STM pour les 4<sup>e</sup> années le 28 avril.

Monique Fournier propose l'approbation des sorties éducatives, Clothilde Brochot appuie. Approuvées à l'unanimité.

7.4 Lecturothon – approbation

Les enseignantes et les enseignants organisent un lecturothon pour amasser des fonds pour l'achat de livres dans les classes.

Monique Fournier propose l'approbation du lecturothon, Clothilde Brochot appuie. L'activité de levée de fonds est approuvée à l'unanimité.

7.5 Bilan et destination des fonds recueillis lors du Marché de Noël – suivi

La présidente a demandé à la direction le bilan des fonds recueillis lors du Marché de Noël afin de l'inscrire dans le fonds 4 et d'informer les membres du CÉ et les parents de la destination de ces fonds. Un suivi sera effectué auprès du service de garde et des enseignant.e.s.

**8 Le point des enseignant.e.s s.o.**

**9 Dossier SDG s.o.**

**10 Rapport du délégué au comité de parents (10 minutes)**

10.1 Réunions du 13 décembre 2022 et du 31 janvier 2023 – suivi

Adrian Profitos expose les principaux points discutés lors des réunions du comité de parents, dont : la sécurité routière et le mémoire de Sylvain Caron à ce sujet; présentation de la protectrice de l'élève, etc.

10.2 Préparation de la réunion du 21 février 2023

Le délégué rappelle aux membres que la directrice générale, Isabelle Gélinas, répond aux questions des délégués. Il invite les membres à lui acheminer toutes questions à soumettre à la direction générale.

**11 Le point de l'OPP (5 minutes)**

11.1 Vente des sapins – bilan

L'OPP a dégagé un surplus de 1076,77 \$ de la vente des sapins. Les contributions ont pu financer une majeure partie des dépenses de location et d'achats de nourriture.

11.2 Semaine de la lecture – préautorisation

Dans le cadre de la semaine de la lecture, l'OPP souhaite produire un livre collectif ayant pour thème la biodiversité. La vente des livres permettra de couvrir les frais d'impression et de dégager un surplus pour financer les autres activités.

Le CÉ autorise à l'unanimité le projet de production et de vente de livres.

**12 Courrier**

12.1 Gestion de l'adresse courriel du CÉ s.o.

**13 Membre de la communauté s.o.**

**14 Varia**

**15 Levée de l'assemblée**

La séance est levée à 20h58.



Monique Fournier  
Présidente du CÉ



France Verbeke  
Directrice

---

« Toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt de l'élève. » (LIP, article 64)

